



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Bilan de l'action « REPERE », une solution pour tous :

Concilier « égalité de droit » et « équité d'accès »

Repérer et mobiliser les publics « invisibles »

Action mise en œuvre entre le 01 novembre 2019 et le 31 décembre 2021



Mission Locale Nîmes Métropole 30/03/2022

Sommaire

- I- Le contexte (page 2)
- II- Qui sont les professionnels de l'équipe REPERE (page 3)
- III- Les chiffres (pages 4 à 7)
 - a- Typologie des jeunes repérés (page 4)
 - b- Situation des jeunes en début de parcours (pages 4 à 5)
 - c- Mobilisation des jeunes dans le dispositif REPERE (page 5)
 - d- Dispositifs mission locale intégrés par les Jeunes Repérés (page 6)
 - e- Situations des jeunes en fin de parcours (pages 6 à 7)
- IV- Perspectives 2022/2023 (page 8)
- V- Annexes (pages 9 à 15)

1) Chiffres et pourcentages globaux complémentaires

- a- Nombre de repérages de 2019 à 2021 par mois (page 9)
- b- Répartition des jeunes repérés par structures du consortium (page 9)
- c- Pourcentages de la typologie des jeunes repérés (sexe et tranches d'âges) (page 10)
- d- Pourcentages des lieux de résidences (page 10)
- e- Pourcentages des jeunes repéré-es ayant une RQTH (page 10)
- f- Pourcentages niveaux de formations des jeunes repérés (atteints et validés) (page 11)
- g- Situations des jeunes repérés en début de parcours (pages 11 à 12)
- h- Nombre de contact avec un conseiller dédié au programme de repérage et de mobilisation pendant le parcours (page 13)
- i- Situations des jeunes en fin de parcours (pages 13 à 14)
- j- Qu'a apporté le parcours au jeune? Qu'en retient-il? (page 15)

I- Le contexte

Le dispositif « REPERE » a duré 26 mois de 2019 à 2021.

Public ciblé les jeunes de 16 à 29 ans.

Cinq structures engagées dans un même dispositif :

Centre Interprofessionnel de Bilan de Compétences - Peuple et Culture du GARD – les Francas du GARD – Point Information Médiations Multi Services et la Mission Locale Nîmes Métropole.

2

Des objectifs communs :

Repérer, mobiliser, raccrocher au Service Public de l'Emploi des jeunes de 16 à 29 ans.

L'organisation :

une coordination – une équipe de quatre personnes dédiées au repérage – des actions de Mobilisation par structure mais également communes.

Un dispositif innovant puisque l'idée est **d'aller vers les jeunes**, possibilité de rencontrer les jeunes dans un espace choisi et identifié pour que le contexte soit favorable à un premier contact : au domicile, dans une association, dans un parc, un centre social, dans la rue....

Le projet a été en perpétuel évolution et réajusté au fil du temps, un bilan Intermédiaire a permis de reconduire ce dispositif et surtout de redéfinir les objectifs.

II- Qui sont les professionnels de l'équipe REPERE

- Chérif (Peuple et Culture) animateur à temps plein sur le repérage sur le dispositif,
- Hasina (Mission Locale Nîmes Métropole (MLNM)), assistante administrative à temps partiel sur le dispositif,
- Justine (FRANCAS du Gard) animatrice à temps partiel sur le repérage et mobilisation sur le volet Radio sur le dispositif,
- Karine (MLNM) conseillère à temps plein sur le repérage et accompagnement individualisé dans le cadre d'un co-financement FSE sur le dispositif,
- Ludovic (PEC) éducateurs à temps plein sur repérage sur le dispositif,
- Mohamed (Point Information Médiation Multi Services), médiateur sur le repérage et la mobilisation à temps partiel sur le dispositif,
- Sandra puis Elsa (Centre Interprofessionnel de Bilan de Compétences) psychologues sur la mobilisation à temps partiel sur le dispositif,
- Sandrine (MLNM) coordinatrice sur le dispositif.

III- Les chiffres

839 jeunes repérés-es soit **93.50%** de l'objectif fixé sur le projet global.

a- Typologie des jeunes repérés

Les jeunes repéré-es sont essentiellement des jeunes hommes (**68.65%**), la majorité a moins de 26 ans (**82.40%**), leur lieu de résidence est majoritairement situé sur Nîmes, ils sont issu-es pour **55.30%** des Quartiers Prioritaires Politique de la Ville. La majorité a un bas niveau de qualification, mais nous pouvons remarquer que malgré tout certains sont diplômés.

5% des jeunes repérés ont dit avoir une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

b- Situation des jeunes en début de parcours

Les premiers contacts permettent d'effectuer un diagnostic des jeunes repéré-es. Les chiffres suivants permettent de constater que certains ont entamé des démarches d'insertion vers l'emploi dans les douze mois précédant la mobilisation:

- **17%** ont été inscrit-es auprès d'un Service Public de l'Emploi
- **14%** ont eu un contact avec un conseiller
- **9%** ont pu bénéficier d'une immersion professionnelle
- **8%** ont fait une formation
- **5%** ont effectué un service civique.

Malgré les démarches en amont du repérage les jeunes n'ont pas eu les résultats escomptés pour diverses raisons.

Après un diagnostic en lien avec le projet professionnel et démarches en lien avec la formation ou l'emploi, l'équipe « REPERE » fait un point plus approfondi sur le volet social. En effet, pour que les jeunes puissent se raccrocher dans de bonnes conditions aux SPE, il est essentiel qu'ils/qu'elles soient en mesure de se maintenir dans un accompagnement qui tendra vers une formation ou un emploi. L'équipe « REPERE » dans la mesure du possible va sur les territoires qui en bénéficient se mettre en lien avec les travailleurs sociaux (Éducateur-trice, Assistant-e social-e...).

Cette seconde phase permet de constater que :

- **54%** des jeunes repéré-es n'ont pas de ressources financières régulières,
- **13%** indique ne pas avoir de logement

- **20%** n'ont pas de carte vitale, et donc un accès aux soins limité.

L'équipe « REPERE » vérifie également que le/la jeune soit en mesure de se déplacer pour que le rattachement se fasse dans les conditions optimales.

19% d'entre eux n'ont pas de moyen de transport.

c- Mobilisation des jeunes dans le dispositif REPERE

90% des jeunes repérés ont débuté une phase de mobilisation.

5

La mobilisation des jeunes est un temps que nous appelons SAS, c'est un espace qui prend en compte leurs difficultés, leurs freins, leurs réticences, leurs inquiétudes et surtout leur temporalité avant de s'inscrire dans un SPE. Plusieurs rencontres et actions sont proposés.

Le but est de pouvoir appréhender, amorcer un projet professionnel avec un jeune, mieux identifier sa demande pour l'accompagner vers l'interlocuteur du SPE le plus adapté. Ne pas oublier aussi que certains jeunes peuvent accéder à l'emploi sans passer par le SPE si c'est leur choix.

Actions de mobilisation proposées par les structures :

- PIMMS : le rêve par les pair-es, l'expérience par le bénévolat, Théâtre Forum.
- Les FRANCAS : animations de rue.
- PEC : des ateliers divers, des sorties et des rencontres.
- CIBC : régulation individuelle, écoute individuelle psychologique, Commissions Relais, Séquence collective thématique
- MLNM : un accompagnement personnalisé.

Actions de mobilisation proposées par le consortium : Jeux vidéo, petits déjeuners, sorties plongée....

Les jeunes ont bénéficié de contacts dans le cadre des mobilisations quantifiés comme suit :

- Moins d'une fois par mois : **29%**
- Plus d'une fois par mois : **7%**
- Plus d'une fois par semaine : **2%**
- Une fois par mois : **19%**
- Une fois par semaine : **0%**
- Inconnu : **43%** * liés au fait que des informations n'ont pas été reportées sur le Collecteur.

d- Dispositifs mission locale intégrés par les Jeunes Repérés

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) : **31.5%**

Garantie Jeunes : **14.5%**

Accompagnement Socio-Professionnel Jeunes en situation de Handicap : **2%**

Plateforme Emploi Renforcée : **1%**

e- Situations des jeunes en fin de parcours

L'inscription au Service public de l'Emploi (Mission Locale ou Pôle Emploi) ne met pas fin à l'accompagnement de l'équipe REPERE, elle assure une veille pendant trois mois après le rattachement au SPE et peut être contactée pour soutenir le parcours du jeune si des difficultés émergent. L'important étant que les jeunes se maintiennent et qu'ils trouvent un emploi, une formation qualifiante, intègrent un dispositif d'accompagnement (Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie, Garantie Jeunes...).

- **20%** des jeunes se sont inscrit-es à Pôle Emploi (dont 1% inscrits à Cap Emploi),
- **33%** des jeunes se sont inscrit-es à la Mission Locale,
- **12%** ont bénéficié des immersions professionnelles pendant le parcours
- **10%** ont suivi une formation.

Les jeunes peuvent rester dans le dispositif un certain temps puisque leur rythme détermine l'accompagnement.

En revanche, l'équipe est tenue d'indiquer les motifs d'Abandon du dispositif, 6 motifs sont définis et utilisés par l'équipe « REPERE » :

- Abandon du fait de la personne : *démobilisation, perte de motivation, indisponibilité, manque de mobilité, pb de santé, etc.*,
- Abandon du fait de la structure : non-respect des règles,
- Déménagement
- Le bénéficiaire ne s'est jamais présenté,
- Sortie anticipée pour autre motif : *Accès à l'emploi, action de formation hors parcours, rebond vers un autre dispositif, etc.* ,
- Inconnu.

Nous avons deux motifs d'abandon qui sont prédominants :

- 45% du fait de la personne
- 43% sortie anticipée pour autre motif.

Ces deux résultats démontrent que souvent le décrochage du dispositif reste lié au fait que les jeunes n'ont pas réglé les freins et les difficultés qui nuisent à leur raccrochage vers formation ou emploi.

Nous sommes sur un dispositif qui nous rappelle la fragilité des publics repérés et la difficulté des professionnels sur le terrain.

7

Les jeunes ont possibilité de donner trois choix de réponses pour deux questions posées : Que vous a apporté le dispositif REPERE ? Qu'en reprenez-vous ?

Pour ceux qui ont répondu à ces questions la réponse la plus courante a été de « **mieux connaître les dispositifs d'accompagnement et d'insertion professionnelle existants** » (25%), sachant que c'est la priorité et l'objectif prédominant de ce dispositif. Mais il faut prendre en compte la seconde réponse qui a récolté le plus de réponse « **de vous sentir utile et de prendre confiance** » (12%), dans le contexte qui est le nôtre et le leur depuis deux ans, cette seconde réponse démontre le besoin pour les professionnels qui travaillent dans ce dispositif de mettre en place des actions dans lesquelles les jeunes auront ce sentiment de reconnaissance et pourront retrouver une confiance en eux.

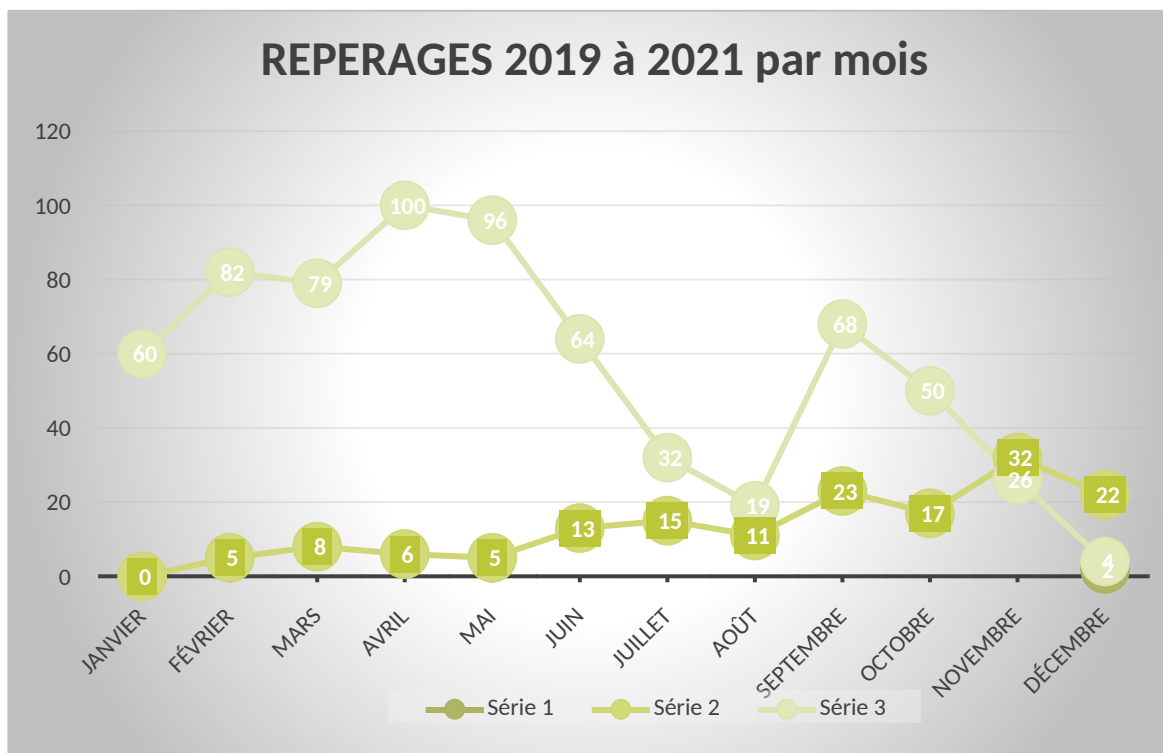
IV- Perspectives 2022/2023

- Consolider et améliorer l'existant sur le territoire investis par l'équipe « REPERE »,
- Consolider et proposer des présences sur des lieux institutionnels ou des territoires non couverts par des permanences de la MLNM
- Faciliter le lien avec l'équipe « REPERE », en ne sectorisant pas les territoires,
- Continuer à professionnaliser l'équipe « REPERE » en fonction de thématiques émergentes du terrain ;
- Continuer à avoir des temps collectifs et individuels pour la coordinatrice afin de ne pas perdre l'accompagnement des professionnels dans ce dispositif,
- S'appuyer sur le professionnalisme de chacun pour assurer un accompagnement en lien avec la demande du jeune ou sa difficulté identifiée,
- Poursuivre les rencontres techniques mensuelles pour l'ensemble du consortium et des séminaires par trimestre,
- Faire intervenir sur chaque réunion mensuelle un partenaire, un professionnel qui souhaite consolider le partenariat avec équipe REPERE ou transmettre une information pour l'ensemble de l'équipe,
- Soutenir administrativement l'équipe de Terrain afin de déployer les actions de mobilisations,
- Avoir une communication orale et écrite commune auprès des jeunes, des partenaires, des familles, des institutionnels ...
- Cibler les publics les moins repérés sur ces deux années passées : Mineurs, Jeunes Sous Mains de Justice, Jeunes vivant dans des communes de Nîmes Métropoles, Jeunes femmes et Jeunes en situations de Handicaps...

V- Annexes

1) Chiffres et pourcentages globaux complémentaires

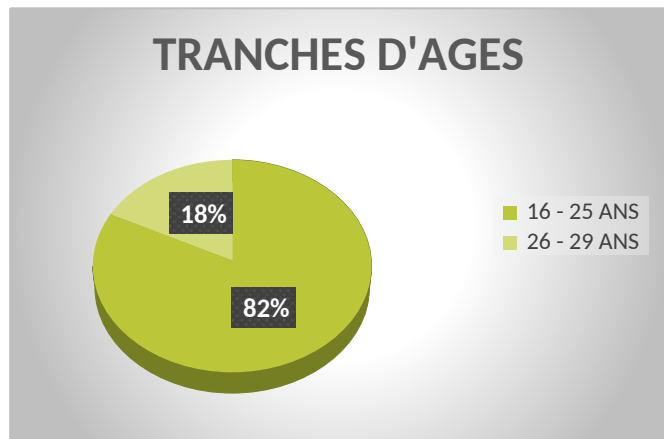
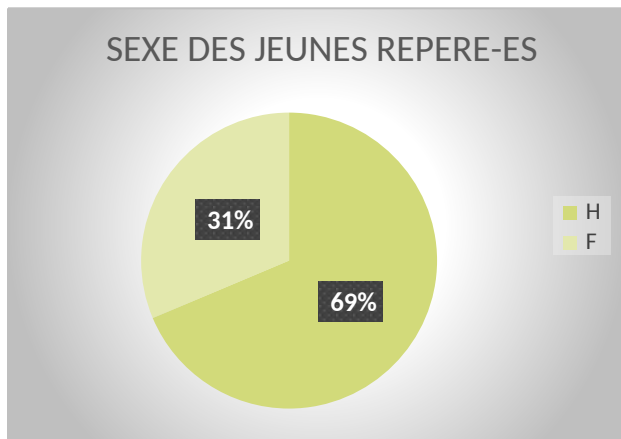
a- Nombre de repérages de 2019 à 2021 par mois



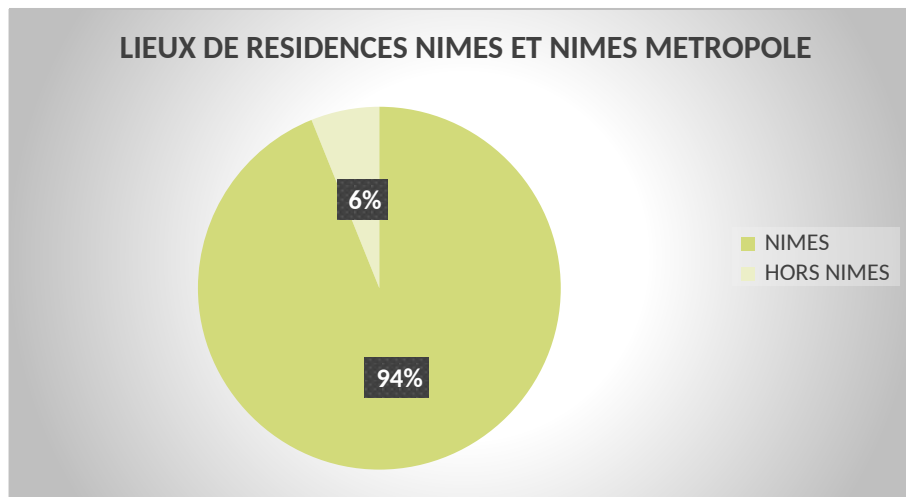
b- Répartition des jeunes repérés par structure du consortium

	OBJECTIFS FIXES	OBJECTIFS REALISES
FRANCAS	17%	0%
MLNM	22%	24%
PEC	45%	64%
PIMMS	16%	12%
CONSORTIUM	900	839

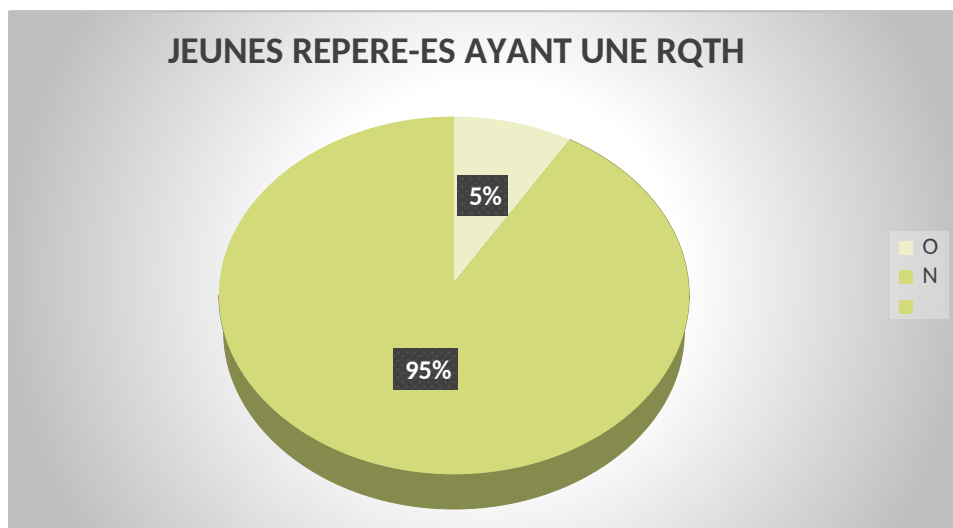
c- Pourcentages de la typologie des jeunes repérés (sexe et tranches d'âges)



d- Pourcentages des lieux de résidences

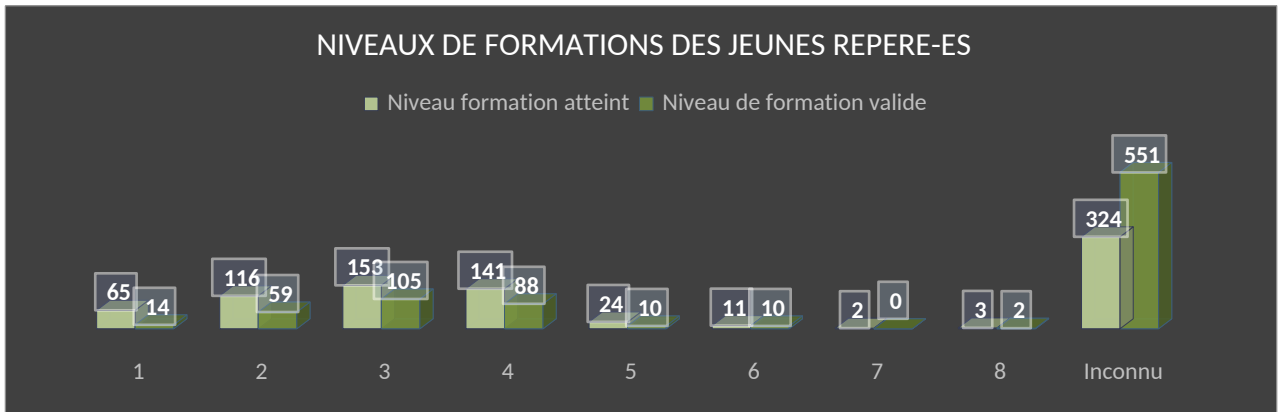


e- Pourcentages des jeunes repéré-es ayant une RQTH



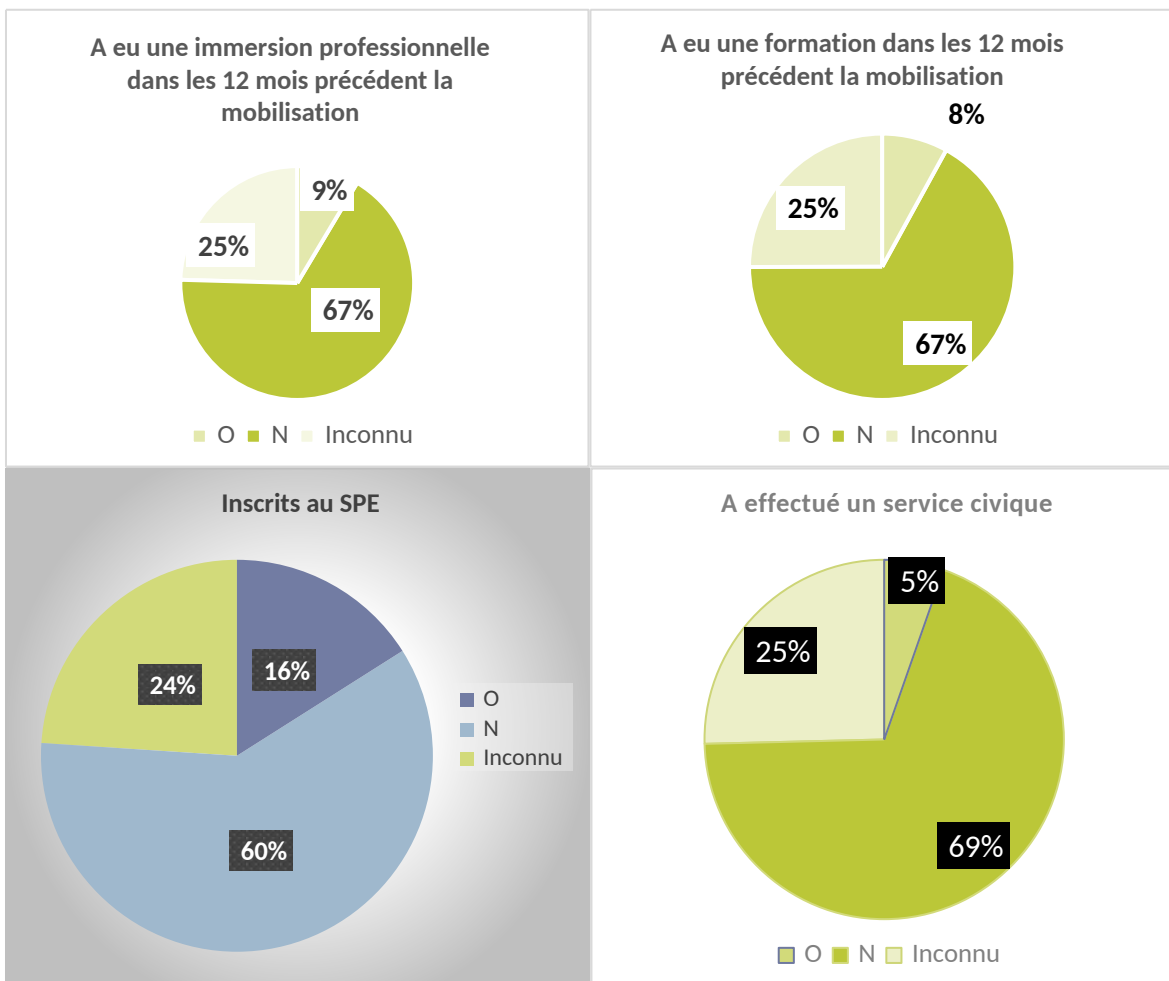
f- Pourcentages niveaux de formations des jeunes repérés (atteints et validés)

11

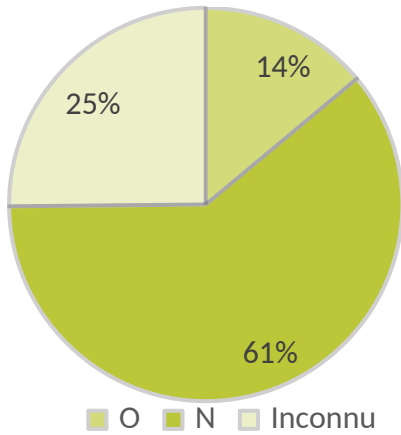


g- Situations des jeunes repérés en début de parcours

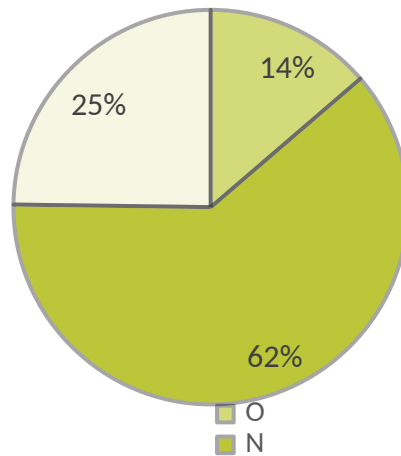
– Lien avec le projet professionnel :



A eu un contact avec un conseiller dans les 12 mois qui précèdent le repérage

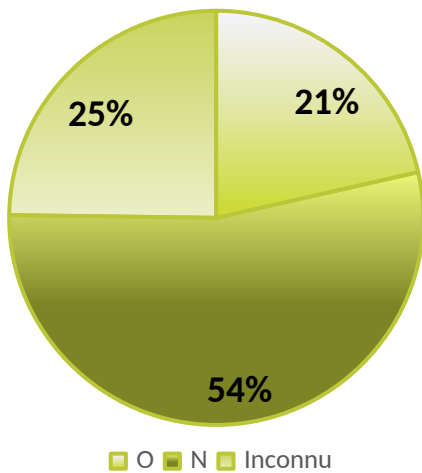


A eu un contact avec un conseiller dans les 3 mois qui précèdent le repérage

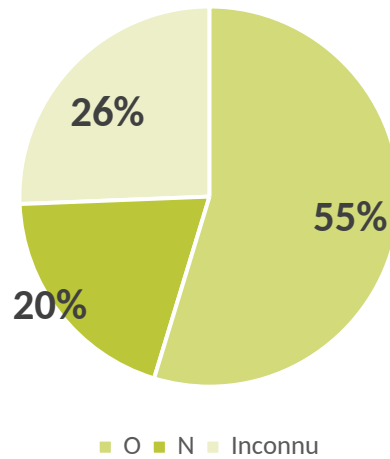


– Lien avec le logement - santé - social :

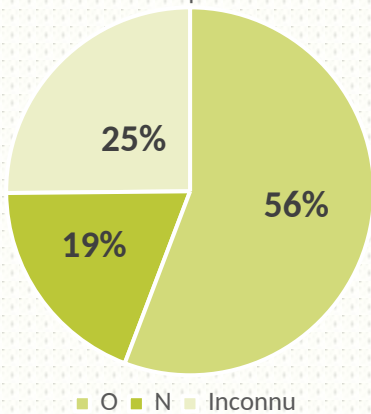
A des ressources régulières



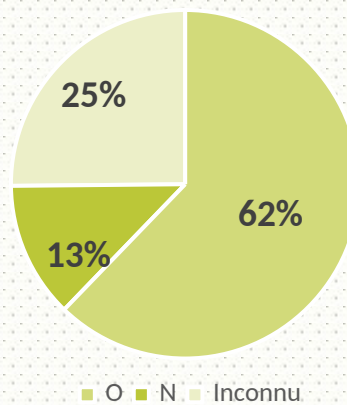
Santé : En possession d'une carte vitale



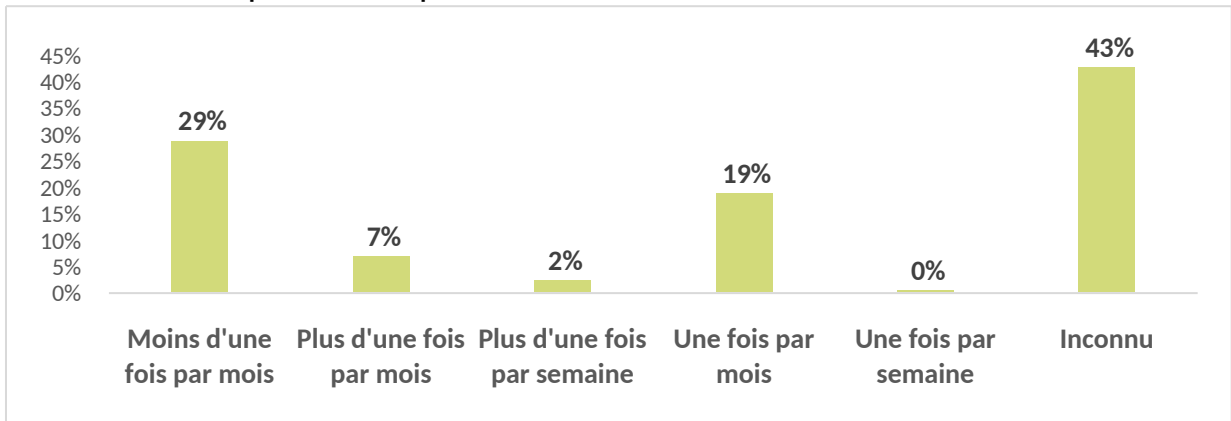
Mobilité: Dispose d'un moyen de transport



Mobilité : Usage d'un transport

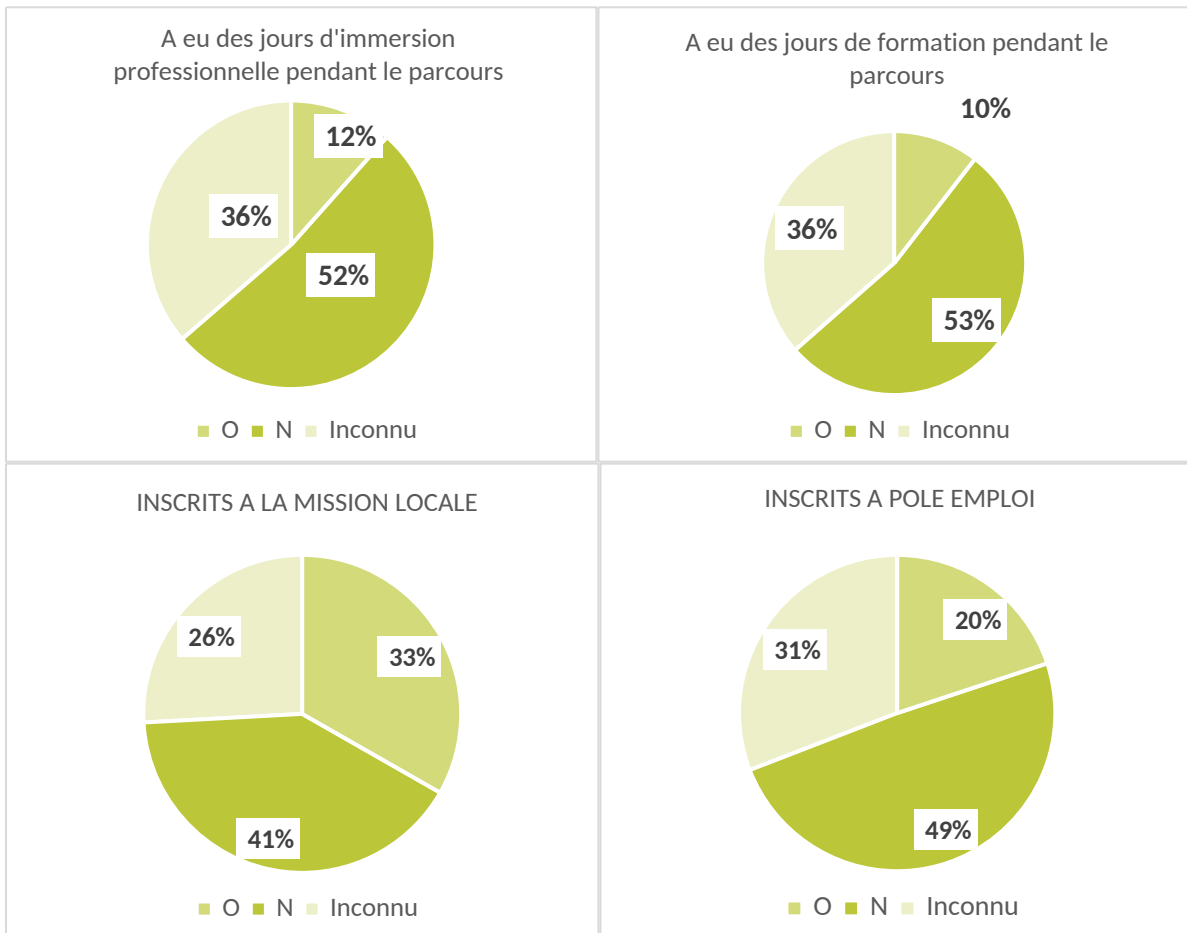


h- Nombre de contact avec un conseiller dédié au programme de repérage et de mobilisation pendant le parcours

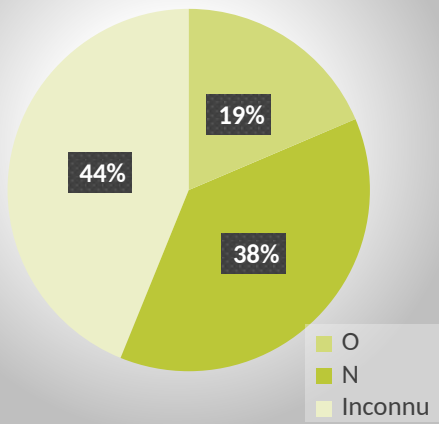


13

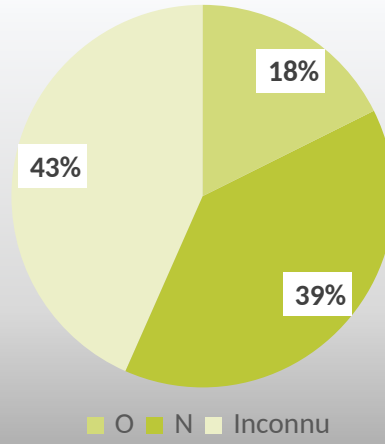
i- Situations des jeunes en fin de parcours



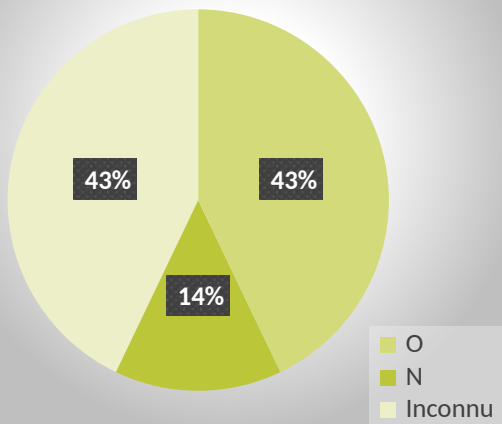
A eu un contact avec un conseiller dans le mois qui précède la fin du parcours



Orientation vers un opérateur de l'insertion professionnelle



A eu un contact avec un conseiller dans les 3 mois qui précèdent la fin du parcours



j- Qu'a apporté le parcours au jeune? Qu'en retient-il?

15	D'acquérir des compétences	D'y voir plus clair sur votre avenir professionnel	De mieux connaître les dispositifs d'accompagnement et d'insertion professionnelle existants	De reprendre contact avec le SPE	De vous donner envie de poursuivre votre remobilisation	De vous sentir utile, de reprendre confiance	Ne se prononce pas	Ce parcours n'a servi à rien	Inconnu	Total
Choix 1	8	23	147	31	8	36	224		362	839
Choix 2	12	27	43	20	5	49	307	1	375	839
Choix 3	10	18	19	7	1	13	388		383	839
Moyenne	10	23	70	19	5	33	306	1	373	839